



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ANAH

Question écrite n° 10090

## Texte de la question

M. Bernard Perrut \* appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les conséquences qui pourraient résulter d'un désengagement de l'Etat dans les mesures de rénovation de l'habitat ancien prévu dans le projet de loi de finances pour 2003, concernant notamment l'aide à l'ANAH. La réhabilitation des logements anciens est un secteur important dans le développement de l'habitat social, tant pour le nombre de logements locatifs mis sur la marché que par le nombre des emplois assurés dans les nombreuses entreprises artisanales spécialisées dans ce secteur de l'économie, dans les villes comme dans les communes rurales. Il lui demande quelles sont ses intentions en ce domaine.

## Texte de la réponse

Les crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ont été abondés de 30 millions d'euros supplémentaires pour 2003 lors de l'examen du budget du ministère à l'Assemblée nationale. Le Gouvernement a, par ailleurs, obtenu de la Commission européenne la prorogation de la TVA à 5,5 % pour les travaux d'entretien, mesure qui équivaut à une subvention de 12 %. La loi de finances initiale pour 2003 prévoit, par ailleurs, l'extension du dispositif « Besson » aux ascendants et aux descendants pour les opérations neuves. Elle a par ailleurs prévu le relèvement du taux de déduction forfaitaire de 25 % à 40 % pour les opérations « Besson » dans l'ancien. Le Gouvernement considère que ces mesures sont de nature à permettre le maintien, voire le développement d'une offre locative privée de qualité.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10090

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 janvier 2003, page 167

**Réponse publiée le :** 3 février 2003, page 813